L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 10 OCTOBRE 1873.

47me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 10 OCTOBRE.

VENTES À L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Jos. Rosenthal, au N. 16 bis rue de Chartres—Bottes, souliers et bricolesuins.

Par Eugene Tourné, au No 48 rue Vieille-Levée, whisky, vins champagne, cidre, etc.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 91 rue de Chartres—des lots de "notions", de marchandises de fantaisie et d'articles de toilette.

SPECTACLES.

Jeudi, 10 Octobre.

ACADEMIE Chez Kunzie, comédie.

Besoin extrême de changement.

Nous n'apprendrons rien à nos lecteurs en leur disant que la Louisiane n'avait jamais été dans une situation aussi déplorable. Ils le savent tous, car les plaintes sont universelles. Elles nous viennent de tous côtés, et c'est là le mouvement le plus caractérisé de ce temps. Le citoyen n'a plus d'énergie que pour dire qu'il est ruiné, que les autres sont ruinés également et que tout est perdu. Reste-t-il au moins l'espoir? Oui, mais l'espoir est chose fort aride quand il ne se réalise jamais et d'ailleurs beaucoup de gens ne l'ont plus et cherchent des solutions en dehors de leurs conditions ordinaires. Le commerce est réellement anéanti. On attend les récoltes pour le faire reprendre. Sans doute, il faudra bien que le sucre arrive et qu'il reparte; sans doute il faudra bien que le coton en fasse autant. Ces récoltes sont faibles à côté de celles d'autrefois, mais toutes faibles qu'elles sont, il n'y a pas assez de bouches en Louisiane pour consommer le sucre qu'elles produit encore et il n'y a pas assez de bras et d'industrie pour employer le coton que notre port reçoit. Il y aura donc quand ces récoltes viendront un mouvement en rapport avec le succès des planteurs. Mais on sait ce que peuvent être désormais leurs succès. Ils fournissent des changements à quelques navires dont les frais de séjour dévorent d'avance le profit. Telle est en effet notre pauvreté qu'elle nous force à imposer des droits exorbitants et à faire exécuter des réglements de sauvages. Nous regarderons bientôt comme une curiosité rare un bâtiment marchand et nous lui ferons subir, s'il veut s'amarrer à nos quais en ruines, des charges de sauvetage comme si c'était un bâtiment naufragé, appelant notre assistance.

Aussi, de port de premier ordre qu'elle était, la Nile-Orléans est descendue à un rang tout à fait inférieur parmi les villes maritimes des Etats-Unis et bientôt elle ne sera plus comptée ni comme ville ni comme port, car la décadence est rapide. Il faut donc que le régime qui pèse sur elle change si l'on veut lui épargner le aussi triste fin. On répond à cela que nous sommes sans puissance contre la politique déplorable qui nous a réduits à la dernière extrémité. Oui, si nous voulons parler de la puissance des armes; il est certain qu'elle nous fait défaut et que nous ne pourrions sans folie y avoir recours. Mais on peut s'aider soi-même par d'autres moyens. Nous pouvons agir encore sur l'opinion publique aux Etats-Unis, bien que la chose ne soit pas facile et elle ne le sera pas tant qu'il y aura à la tête du gouvernement fédéral un homme comme Grant, d'une intelligence si inférieure que la vie matérielle est pour lui le ne plus ultra de la science humaine.

Avec notre manie d'égalité républicaine, nous devions finir par élever sur le pavois des hommes de ce genre. Quelle chûte de Jefferson à Grant et d'Adams à Lincoln! Les règles de gouvernement sont tracées, dit on, et tout président peut les suivre sans être doué de génie. C'est vrai, mais encore faut-il qu'il ait un esprit droit autant qu'honnête, et là où l'intelligence manque tout-à-fait il ne saurait y avoir ni droiture ni raison. De tous les hommes qui, en leur qualité de présidents des Etats-Unis, eut en l'honneur de gouverner cette république, pourrait-on en citer un seul qui ne se fût donné aux calamités dont le Sud est affligé et qui eut souffert dans cette section du pays l'établissement de la domination nègre sur la race blanche? En est-il un seul qui eut favorisé cet état de choses? Non: pour l'honneur de sa propre race, aucun président ne l'eut permis. Il a fallu un Grant pour laisser commettre cet excès d'indignité.

Et pourquoi Grant l'a-t-il souffert? il ne fait pas crédit que ce soit uniquement par intérêt personnel et pour se venger de ce que la race blanche du Sud, ne vote pas pour lui aux élections présidentielles. Cette raison est quelque chose, mais la vraie cause de l'aversion de Grant pour nous, est son affection naturelle pour toute espèce de médiocrités. Grant aime les nègres, non qu'il les estime, mais parce qu'il ne les craint pas, parce qu'il se trouve à son aise avec eux, parce qu'il n'est pas offusqué par la supériorité de leur esprit, parce qu'il ose leur parler, parce que leurs lumières ne dépassent pas les siennes, parce que leur niveau intellectuel n'est qu'à la hauteur du sien, parce que leur raison ne l'éblouit pas, parce qu'ils enfin, au même titre qu'il aime M. Criswell, M. Robeson, M. Williams et autres hommes qui étaient parfaitement inconnus avant qu'ils fussent appelés à faire partie de son Cabinet.

Toutes ces médiocrités, toutes ces nullités, comme on le voit, portent de mauvais fruits. Sans direction supérieure, sans une influence respectée, les Etats-Unis vont au hasard, à la dérive. Les hommes de Grant, incapables d'avoir eux-mêmes une idée mère, se laissent conduire par des spéculateurs sans scrupules, rusés, et sont le jouet des intrigants. Les radicaux du Congrès le savent bien, mais ces politesses de Grant conviennent à leur esprit de rancune contre le Sud et tant qu'ils trouveront dans ces politesses un appui utile, ils se tairont.

Si la présidence de Grant est une affliction pour les Etats-Unis, les petits gouvernements des Etats du Sud sont pour ces Etats une affliction encore plus grande. Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Ici, en Louisiane, ces effets sont désastreux, et comme nous le disons plus haut, il serait possible que la Louisiane n'en relevât jamais. La Dominique espagnole se relève; elle, la Nouvelle-Dominique française se relève-t-il? La Jamaïque anglaise renaît elle de ses désastres, et Ste-Lucie renaît elle des siens? Non, et tant que la race noire y dominera, on n'y verra que des ruines. En Louisiane, les ruines déjà sont partout, et là où elles s'effacent, ce qui arrive en bien peu d'endroits, cela est dû à l'introduction de quelques travailleurs de race blanche. De même pour le gouvernement, tant que les nègres y auront une part, il ne pourra nous assurer ni ordre, ni prospérité, ni justice. Il faut donc absolument tâcher de nous affranchir des affranchis.

COMMENT ON PEUT TIRER PARTI D'UN CHEVEU. — Une dame française, demeurant à Berlin, a épousé un baron allemand. Un jour elle avait à sa table une vingtaine de Prussiens, qui, après maintes flatteuses, feignirent de s'apitoyer sur le sort de Paris et prédirent que dans dix ans Berlin serait la capitale de l'univers. Ne pouvant maîtriser plus longtemps son indignation, la baronne s'écria: "Paris sera toujours la ville la plus brillante, la plus civilisée, la plus artistique du monde." Elle ouvrit de point que si ces amis prussiens voulaient choisir la chose la plus laide, la plus insignifiante, Paris en ferait un objet si beau que Berlin en serait jaloux. Ce pari fut accepté et le lendemain la baronne reçut une petite boîte ne contenant qu'un cheveu blanc. Elle envoyait cacher à Paris avec une lettre mentionnant toutes les circonstances du pari. Peu de temps après la même boîte lui fut renvoyée. Le cheveu blanc était enfermé dans une petite ramise d'or que contenait un médaillon entouré de brillants. Au haut du médaillon, l'aigle de Prusse, en émail noir, les ailes étendues, tenait le cheveu blanc dans ses serres. Puis au bas était suspendu un petit écusson, en émail blanc, portant l'inscription:

ALSACE ET LORRAINE.
Vous ne les tenez qu'par un cheveu.

Les Banques.

Le *République* a publié l'état officiel de la situation de six de nos banques, au 1er octobre. Dans ces six banques sont comprises nous ne savons pourquoi, la Banque du Sud, car n'ayant jamais cessé de payer les checks à présentation, ces deux institutions n'ont laissé aucun doute planer un instant sur leur solidité.

Quant aux autres, elles ont pu crainde d'être à court de circulation, mais il n'en est pas moins vrai que leur situation est bonne, très forte même, et que tout danger est passé pour elles. Ce sont la Banque des Citoyens, la Banque du Canal, la Banque d'Amérique et la Banque du Peuple. Ces six banques n'ont que $2,968,648 de dépôts auxquels il faut ajouter $1,283,107 dus aux autres banques ou aux banques étrangères, $150,007 de circulation et pour $294,919 d'autres dettes, en tout $4,719,482. Elles ont pour y faire face une actif de $4,775,920.

Si l'on ajoute à cela les sommes qui leur sont dues par d'autres banques ou des banques étrangères, d'autres fonds actifs et bons d'Etat ou de chemins de fer, scripe et bons consolidés de ville, on arrive à un capital actif de $7,081,970. Elles ont, en outre, pour $858,170 de biens fonciers, [illegible] hypothèques, $311,8.9 de papiers protestés et d'autres sommes ayant plus de 90 jours à courir, s'élevant à $81,164, — en tout $1,521,459.

Les ressources de ces banques, ressources disponibles ou autres, s'élèvent donc à un total de près de 9 millions pour faire face à un passif de $4,719,483 seulement.

On voit par là que les déposants n'ont absolument rien à craindre et que ces banques sont aussi solides que jamais. Il ne manque donc à la situation, qu'une seule chose, la confiance; c'est ce que nous n'avons cessé de dire depuis le commencement de la crise.

—M. B. Sembre, propriétaire du magasin situé à l'angle des rues St-Louis et Royale, annonce, dans une colonne de notre journal, qu'il a fait, en ce moment, un grand déballage de marchandises d'hiver parmi lesquel'es nous remarquons: des chemises blanches, des manteaux tricot et des bas de laine pour enfants, des articles de mercerie, des corsets français, de la parfumerie, des chemises françaises et des gilets de peau pour hommes, des cols, des chansettes, des cannes, des parapluies, et, enfin, tout un assortiment de jouets, de poupées et de voitures d'enfants.

Ces divers articles ont été achetés à d'excellentes conditions et M. B. Sembre est disposé à les écouler à des prix d'un bon marché sans précédent. Nous prions nos lecteurs de prendre note de ce fait.

L'Association Howard, a, jusqu'à hier soir, envoyé cinquante-six gardes-malades à Memphis; mais elle en a besoin de vingt-cinq autres, qui devront partir ce soir. Une dépêche reçue hier soir de Memphis, a fait savoir qu'on y a besoin immédiatement de vingt-cinq autres, en sus du nombre déjà envoyé. Cette dépêche dit: "Les cas de fièvre ont augmenté aujourd'hui; plusieurs de nos citoyens éminents en sont morts." Nous appelons l'attention sur la nouvelle annonce de l'Association Howard demandant vingt-cinq gardes-malades, espérant qu'on pourra les obtenir de suite et les expédier ce soir même.

CALIFORNIE.

Les Chinois à Oroville.

Nous empruntons au *Courrier de San Francisco* les nouvelles suivantes:

Il paraît qu'on a récemment découvert, dans le voisinage d'Oroville, des placers d'or sur lesquels les Chinois se sont abattus comme une nuée de sauterelles. Un journal de la localité, le *Mercury*, signale le fait, et s'étonne que les blancs laissent entre les mains des Chinois ces terrains auxquels pour la possession desquels il leur serait si facile d'obtenir des *patents* du gouvernement.

"A un mille environ d'Oroville—dit-il—se trouvent les diggings de surface exploités depuis peu de temps, principalement par des Chinois. Il y a vraiment lieu de s'étonner que ces diggings n'aient pas été, longtemps auparavant, travaillés par les blancs.

Nous les avons visités la semaine passée: ils occupent une surface de six milles de long sur trois de large, couverte de mastaxantas et de buissons; le sol ondulé, est une terre légère, susceptible d'être cultivée, si on ne les travaillait pas pour les richesses métallifères qu'elle renferme. Tout le long de la route, on ne voit que huttes, ramadas et cabanes grossièrement construites, et mine des puits, et des tunnels surmontés d'un tourniquet, comme on faisait il y a vingt ans, avec l'accompagnement obligé de pompes, rockers, plate à laver et autres outils employés dans l'exploitation de ce genre de mines.

Tous les outils et appareils usés par les Chinois sont de vieux modèles; on voit que les perfectionnements de la science leur sont inconnus. Leur façon de travailler est des plus primitives et rappelle les premiers temps de la Californie. On se demande comment, avec toute leur ignorance et leur ignorance ils arrivent à faire les journées qu'ils font certainement. Nous croyons que si les blancs, avec leur intelligence supérieure des mines et leurs machines perfectionnées, avaient possession de ces diggings, ils en tireraient plus d'or que les Chinois. Le comté y trouverait son compte, car il y gagnerait en richesse et en population. Il est certainement étrange que ces claims soient restés si longtemps ignorés, et plus étrange encore que les mineurs de race blanche ne puissent être amenés à les travailler, en place des quatre ou six mille Chinois qui s'y trouvent.

UN ENFER FLOTTANT.

Un des hommes de l'équipage du trois-mâts américain *Sourire*, capitaine Clarke, qui est entré dans notre port samedi après-midi, raconte une terrible histoire des cruautés commises pendant la traversée par le capitaine et les officiers de ce navire. Nous ne savons encore jusqu'à quel point il convient d'y ajouter foi; mais si les faits dénoncés sont exacts, ils laissent bien loin derrière eux, comme barbarie, tous ceux du même genre dont nous avons eu précédemment l'occasion d'entretenir nos lecteurs.

Le marin dont il s'agit est un Français nommé Charle Belle. Le jour de l'arrivée du *Sourire*, au M. Franklin, propriétaire d'une auberge rue Vallejo, qui s'était rendu à bord, fut frappé de l'apparence notoyable de Belle, qui portait au visage et sur le corps les traces de coups nombreux. Il emmena chez lui, le fit changer de vêtements, et, après l'avoir reconforté de mieux, obtint de lui un récit que nous allons résumer.

Le *Sourire* a quitté New York le 3 mai. A peine avait-il gagné le large que le *first mate* (le second du bord) le mutire d'équipage et par occasion le capitaine, ont commencé à traiter les hommes de l'équipage avec une tyrannie et une brutalité sans exemple. Le second, dont le nom est Harris, les force à travailler jusque ce qu'ils tombassent épuisés de fatigue; quelquefois, quand l'idée lui en prenait, il venait les réveiller au milieu de la nuit, le plus souvent à coups de bottes les obligeait à monter sur le pont, et roulait d'importance, soit en se servant de ses poings, d'une corde ou d'un sabre, qui y avaient le malheur de dormir. Le maître d'équipage, un nommé Kelly, l'aidait dans ces occasions; quant au capitaine, quand il ne s'en mêlait pas, il laissait faire.

Les choses en vinrent au point que deux des matelots victimes de ces mauvais traitements prirent fin à leur supplice en se jetant à la mer, et qu'un troisième s'y laissa choir pendant qu'il essayait de monter sur une vergue. Le premier qui se suicida fut un Français enrôlé sous le nom de John Brown. Harris avait l'habitude de le frapper deux ou trois fois par jour; il le faisait travailler vingt heures sur vingt-quatre le traitait sur le pont et le bouvrait de coups de pieds. La veille du jour où l'on signala sa disparition (le 14 mai), il avait été condamné à passer 24 heures sur le pont sans faire un mouvement. Il était âgé de vingt ans.

Cinq jours après, John Cardiff disparaissait de la même façon. Celui ci avait été traité avec plus de cruauté encore que Brown, et depuis deux semaines on le faisait coucher sur le pont, avec les cochons. Il était Anglais d'origine et âgé de 24 ans.

Enfin, le troisième, W. F. R. Carrigan un jeune homme qui paraissait âgé de moins de vingt ans, avait été particulièrement en butte aux brutalités d'Harris, jusqu'au jour, le 4 juillet, où après avoir été contraint de passer 24 heures sur le pont sans prendre aucune nourriture, se forcera l'abandonner, en montant serrer une voile, et il tomba à la mer.

Ce qui précède constitue la partie la plus grave des faits dénoncés par Belle. Il en raconte beaucoup d'autres dont le détail serait trop long. Harris, suivant lui, répétait souvent, aux matelots qu'ils n'arriveraient pas à San Francisco; qu'il saurait bien les forcer à sauter par-dessus bord. Quand il ne les maltraitait pas ouvertement, il s'ingéniait à trouver de méchantes taquineries pour les empêcher de dormir ou de se reposer. Belle, qui, à en juger d'après les apparences, a eu sa large part des coups distribués, assure que si lui, ni aucun de ses compagnons, n'a jamais dormi plus de quatre heures sur vingt-quatre.

Il se loue de l'humanité du troisième officier, qui, dit-il, avait entrepris de lui apprendre l'anglais. Cet officier, dont le nom est Malcomb, a déserté à l'arrivée du navire dans le port.

L'AUTRE VERSION.

Il serait injuste de ne pas publier la version du capitaine, laquel, interrogé par plusieurs personnes, a répondu en niant catégoriquement les allégations de Belle. Il dit que Belle, Brown et Cardiff, pour ne nommer que ces trois là, avaient été enrôlés à son bord comme des marins expérimentés; mais que la vérité est qu'ils n'entendaient rien au métier. Cardiff était un ancien épicier, et une fois au large s'était vanté de la ruse à laquelle il avait eu recours pour s'embarquer.

Les deux Français ne comprenaient pas un mot d'anglais; au lieu de pouvoir rendre les services qu'on était en droit d'attendre d'eux, ils étaient un encombrement. Le capitaine ne nie pas qu'ils aient été punis quelquefois, mais il soutient qu'aucune sévérité injuste n'a été exercée par les officiers contre les gens de l'équipage, et aussi que ces derniers ne sont jamais restés 24 et 36 heures sans recevoir des vivres, comme Belle le prétend.

Peut-être la vérité est-elle entre les deux versions.

(*Courrier de San Francisco.*)

Journaux et Revues.

En dehors de la dépêche du *Times* sur l'entrevue des députés avec le comte de Chambord, dépêche que nous avons publiée hier, il n'y a rien de bien nouveau sur cette importante question. Cependant une note publiée par la *Presse*, note intéressante à beaucoup de points de vue, quoique elle soit fort discrète; la voici:

"Jusqu'à ce jour, au milieu des rumeurs contradictoires auxquelles ont donné lieu les pourparlers engagés en ce qui touche les conditions d'une restauration monarchique entre les membres de l'Assemblée nationale appartenant à la droite et ceux qui siègent au centre droit, nous avons observé la plus absolue réserve. Les bruits les plus erronés, les plus dénués de vraisemblance ont circulé. Nous étions les premiers à les démentir. Nous avons préféré laisser passer ce flot de nouvelles sans fondement et attendre, pour les réduire à leur valeur véritable, de pouvoir leur opposer la vérité.

"Quoique les nécessités de la situation nous imposent encore une discrétion pruden te, nous croyons pouvoir dire que les députés réunis ce matin à Frohsdorf à la suite de la conférence qui fut tenue à Versailles, à l'issue de la séance de la commission permanente du jeudi 11 courant, sont revenus pleins de confiance. Ils rendront compte de leur mission aux délégués du centre droit jeudi ou vendredi, et nous sommes en mesure d'affirmer qu'ils pourront le faire de manière à raffermir le courage de ceux qui croient que le salut de la France est dans le rétablissement prochain d'un régime définitif.

"M. le comte de Chambord qui, en l'absence des représentants du pays, n'a pas eu l'occasion de faire connaître publiquement ses vues, est cependant dans des dispositions qui permettent à ses amis d'espérer un accord prochain.

"Sur nos relations futures avec le gouvernement italien, sur la question constitutionnelle, sur celle du drapeau, il aurait fourni les explications les plus satisfaisantes, se montrant surtout désireux d'obtenir la confiance du pays avant d'en accepter le gouvernement, et très affirmatif, quant à sa volonté formelle de gouverner, à l'abri du principe qu'il représente, tous les éléments actuellement épars de l'ancienne majorité parlementaire, afin d'opposer au parti radical une digue infranchissable."

Voici encore, pour compléter le petit nombre des nouvelles recueillies autour de nous, une dépêche reçue de Paris par le journal le *Nord*, en date du 22 septembre:

"On assure que le comte de Chambord, questionné la semaine dernière par un député du centre droit, sur l'attentisme qu'il lui avait prescrit de faire la guerre à l'Italie, aurait répondu: "C'est une folie qu'on lui attribue. Je sais que la France ne peut pas faire la guerre; il faut qu'elle se recueille et se constitue. D'ailleurs, laissez faire M. de Bismarck; lui-même défera son œuvre."

Cette dépêche semble accréditer par sa reproduction dans la *Gazette de France* une véritable importance.

L'espace nous a manqué hier pour parler du discours prononcé par M. le duc de Broglie au banquet agricole de Bernay.

Ce discours est tout particulièrement remarquable en ce qu'il *n'est pas politique*. M. le duc de Broglie a *compris*, en le prononçant, une véritable innovation en matière de comice agricole, et on ne saurait l'en blâmer.

Il y a des passages les plus remarquables du discours de M. le duc de Broglie a été celui-ci:

"Je préfère de beaucoup le petit cultivateur au propriétaire de grands domaines; ceux-ci surtout dont le travail enrichit le pays, mais qu'il a la conviction que les petits cultivateurs sauront se tenir en garde contre les doctrines fallacieuses qui, de la ville, ne cessent de répandre jusque dans nos campagnes....

Le seule petite allusion politique qui se rencontre dans le discours du vice-président du conseil est une parole pleine de sagesse et de loyauté:

"Nous devons tous nous rallier sous l'égide de l'illustre maréchal placé à la tête du gouvernement, en attendant la décision souveraine de l'Assemblée."

A propos du voyage du roi d'Italie à Berlin, nous lisons dans la *Gazette de Cologne*:

"La visite de Victor-Emmanuel est la suite et le couronnement de notre politique de neutralité et de notre reconnaissance envers ceux qu'a la nation italienne de se gouverner suivant son bon plaisir. Si nous avions suivi la politique de notre centre, nous ne verrions pas au milieu de nous, pour la première fois, et nous serions privés de l'assurance d'une alliance nouvelle pour le cas d'un nouveau danger de guerre. Nous serions là, isolés, comme la France, qui par sa politique cléricale, s'est alliée ses meilleurs amis."

Et un peu plus loin:

"Aucun Allemand ne songe plus à défendre la sainte puissance romaine sur le Mincio ni à organiser un pèlerinage à Mantoue à la tête du vieux Barbarossa. Mais notre empereur ne doit pas traverser la capitale et les officiers de ce navire. Nous ne savons encore jusqu'à quel point il convient d'y ajouter foi; mais si les faits dénoncés sont exacts, ils laissent bien loin derrière eux, comme barbarie, tous ceux du même genre dont nous avons eu précédemment l'occasion d'entretenir nos lecteurs.

Le marin dont il s'agit est un Français nommé Charle Belle. Le jour de l'arrivée du *Sourire*, au M. Franklin, propriétaire d'une auberge rue Vallejo, qui s'était rendu à bord, fut frappé de l'apparence notoyable de Belle, qui portait au visage et sur le corps les traces de coups nombreux. Il l'emmena chez lui, le fit changer de vêtements, et, après l'avoir reconforté de mieux, obtint de lui un récit que nous allons résumer.

Le *Sourire* a quitté New York le 3 mai. A peine avait-il gagné le large que le *first mate* (le second du bord) le mutire d'équipage et par occasion le capitaine, ont commencé à traiter les hommes de l'équipage avec une tyrannie et une brutalité sans exemple. Le second, dont le nom est Harris, les force à travailler jusque ce qu'ils tombassent épuisés de fatigue; quelquefois, quand l'idée lui en prenait, il venait les réveiller au milieu de la nuit, le plus souvent à coups de bottes les obligeait à monter sur le pont, et roulait d'importance, soit en se servant de ses poings, d'une corde ou d'un sabre, qui y avaient le malheur de dormir. Le maître d'équipage, un nommé Kelly, l'aidait dans ces occasions; quant au capitaine, quand il ne s'en mêlait pas, il laissait faire.

Les choses en vinrent au point que deux des matelots victimes de ces mauvais traitements prirent fin à leur supplice en se jetant à la mer, et qu'un troisième s'y laissa choir pendant qu'il essayait de monter sur une vergue. Le premier qui se suicida fut un Français enrôlé sous le nom de John Brown. Harris avait l'habitude de le frapper deux ou trois fois par jour; il le faisait travailler vingt heures sur vingt-quatre le traitait sur le pont et le bouvrait de coups de pieds. La veille du jour où l'on signala sa disparition (le 14 mai), il avait été condamné à passer 24 heures sur le pont sans faire un mouvement. Il était âgé de vingt ans.

Cinq jours après, John Cardiff disparaissait de la même façon. Celui ci avait été traité avec plus de cruauté encore que Brown, et depuis deux semaines on le faisait coucher sur le pont, avec les cochons. Il était Anglais d'origine et âgé de 24 ans.

Enfin, le troisième, W. F. R. Carrigan un jeune homme qui paraissait âgé de moins de vingt ans, avait été particulièrement en butte aux brutalités d'Harris, jusqu'au jour, le 4 juillet, où après avoir été contraint de passer 24 heures sur le pont sans prendre aucune nourriture, se forcera l'abandonner, en montant serrer une voile, et il tomba à la mer.

Ce qui précède constitue la partie la plus grave des faits dénoncés par Belle. Il en raconte beaucoup d'autres dont le détail serait trop long. Harris, suivant lui, répétait souvent, aux matelots qu'ils n'arriveraient pas à San Francisco; qu'il saurait bien les forcer à sauter par-dessus bord. Quand il ne les maltraitait pas ou-

CHRONIQUE DE LA VILLE.

ENCORE TROIS INCENDIES DÉSASTREUX!

Nous avons remarqué que le feu se manifestait plus fréquemment à certaines époques, et qu'un grand incendie était toujours suivi de plusieurs autres.

Hier matin, à trois heures, à peine si les débris des maisons brûlées du Troisième District avaient cessé de fumer, que le cliche d'alarme est venue révéiller nos braves pompiers, qui étaient loin d'être remis encore de leurs fatigues de la veille.

Le feu s'était déclaré dans la maison en briques, à deux étages, située au No 84 de la rue St-Charles, occupée par M. Corradona, qui y tenait un magasin de cigares; et, de là les flammes ont gagné cinq autres maisons.

Le No 22 de Commercial Alley, petite ruelle qui s'étend de la rue Camp à la rue St-Charles, a été la seconde proie de l'élément destructeur. Il était occupé par M. W. Harlee, chapelier, dont les portes sont couvertes par une assurance de $6000 à la Compagnie mutuelle Home. La maison en briques, située au No 86 de la rue St-Charles, occupée par James, D. Hill, un bijoutier, a été considérablement endommagée.

Le N° 80 de la même rue et le café sis au N° 82, tenu par D. Malone, ont été également endommagés par l'eau et le feu. Le café était assuré pour $4,750 à la Compagnie Germania.

Les six bâtisses incendiées appartenaient à M. François Bentité et elles étaient toutes assurées.

Vers neuf heures et demie, le feu s'est encore déclaré dans la fabrique de savon, appartenant à M. Frank Jones, sise au coin des rues Jackson et Clara.

Le bâtiment a été entièrement consumé. Les pertes, évaluées à $3000 sont couvertes par une assurance. Les flammes ont gagné dans la direction de la rue Clara, et trois maisons bordant situées dans cette rue, entre Jackson et Joséphine, ont été réduites en cendres.

La première appartenait à Mme Cruse, et elle était assurée pour $1300 à la Compagnie Factors and Traders; la seconde appartenait à M. Keeler, et elle était assurée pour $1000 à la Compagnie Germania; la troisième, appartenant à madame Stringueyer et habitée par des nègres, n'était pas assurée. Deux autres maisons de la rue Jackson, entre Clara et Magnolia, ont eu le même sort. La première appartenant à M. Knowlman, était assurée pour $600 à la compagnie des Marchands; et, la seconde, appartenant à madame Wintz, était également assurée, mais nous ignorons à quelle compagnie.

Ce matin, après ces deux incendies, qui ont détruit de nombreuses maisons, qu'il y avait en assez de conflagrations comme cela en deux jours, l'on a pu se dire, cependant; car, vers cinq heures, hier après-midi, les pompes, toujours actifs et pleins de zèle, se trouvaient sur le qui, où un magnifique sfeuric, le *Western Metropolis*, venait d'être la proie de la rue Jefferson, avait pris feu.

Une fumée épaisse enveloppait le navire et l'on ne voyait que par intervalles éloignés la lueur rougeâtre des flammes, qui s'échappaient de l'entrepont et qui saguaient les cordages.

A force d'efforts énergiques, à deux reprises différentes, le département de l'incendie a réussi à éteindre le feu, en pompant de l'eau dans la cale, pour faire enfoncer le steamer jusqu'à sa ligne de flottaison.

Le *Western Metropolis* a été sauvé; mais, ce n'est pas sans avoir été considérablement avarié. Les dégâts sont énormes; mais les pertes sont couvertes par plusieurs Compagnies d'assurance de New-York. Il y avait à bord 500 balles de coton, dont 116 brûlées, en grande partie. Le coton était également assuré à New York.

Le Western Metropolis, navire de 2,500 tonneaux appartenant à la ligne des Marchands, a été construit et frété à Brooklyn. Il y a tout une, et il n'y a pas six mois qu'on lui a fait des réparations pour $40,000.

Il était commandé par le capitaine Quick, et l'agent de la ligne, à la Nile-Orléans est M. John H. Ludwigsen, dont les bureaux sont situés au No 10 de la rue Common.

On ne sait pas quel a été l'origine du feu.

Pendant l'incendie, une foule considérable s'était immédiatement formée, qui a coûté sous le pouce. Une douzaine de pompiers ont été précipitées à l'eau; mais elles ont été repêchées promptement par la police. On devait qu'un jeune pompier s'était noyé; malheureusement, ce bruit n'a pas été confirmé. Un matelot employé à bord du *Western Metropolis* a été brûlé assez grièvement aux bras et aux mains. On l'a conduit à la pharmacie de M. Gay, rue de Chartres, où il a reçu les premiers soins.

Vers cinq heures et demie, hier après midi toujours, quelques malfaiteurs trop, vraisemblablement, que ce n'était pas assez de trois désastres dans une journée, ont mis le feu à la belle et ancienne maison, située sur le trottoir, devant la maison de M. H. Spearing, rue des Magasins, près Promenade.

Les flammes grimpaient déjà aux murailles, quand quelques citoyens ont réussi à les étouffer. Il est malheureux que les malfaiteurs qui ont été coupables de cette mauvaise plaisanterie, n'aient pas été pris sur le fait et punis à un rovelée, sans autre forme de procès.

Nous apprenons que vers minuit, un cinquième incendie a éclaté dans le Troisième District. L'alarme a été donnée par la boîte portant le No 312, qui se trouve à la station de police de la rue des Champs-Elysées.

Il nous a été impossible d'avoir d'autres détails, vû l'heure avancée.

Ceux qui liront ces lignes apprendront sans doute avec plaisir, que les deux repaires, connus sous les noms de "Palais du Cristal" et de "Palais Royal," appartenant à Julius Mocha et à un certain Flynn, et situés, le premier, au coin des rues Chartres et Conti, et le second, au coin des rues Royale et Conti, ont été fermés, hier soir, à la requête du maire Wiltz, et par ordre du surintendant de la police.

Il y a longtemps qu'une pareille mesure aurait du être adoptée, pour le plus grand bien de la population du Second District. Ces deux estaminets étaient le rendez-vous de la plupart des coupe-jarrets et des voleurs de la haute et basse pègre.

C'est là que les criminels ministériels se communiquaient leur projets et dressaient leurs plans. Quelques-uns, même, n'hésitaient pas un instant de louer pour raire les heures d'un innocent buveur de bière.

Les "Palais" de Mocha et de Flynn étaient, tout à la fois, café-chantant, maison de jeu et lupanar; et il faut croire que cette ingénieuse combinaison avait beaucoup d'attraits, car les deux "Palais" étaient le lieu de réunion de tout ce monde interlope des faiseurs de dupes, des dégénérés et des déclassés de toute sorte, et les honnêtes gens semblaient marcher à la fortune à pas de tortue.

Il y a déjà deux ans que les citoyens respectables qui ont le malheur de demeurer dans le voisinage de ces deux repaires, ont adressé une pétition à M. B. Flanders, alors maire de la Nouvelle-Orléans, pour lui demander de les supprimer, au nom de la morale publique. Celui-ci a référé cette pétition à James Lewis, administrateur de la police, mais remplissant aujourd'hui les fonctions d'administrateur du département des établissements.

James Lewis, que l'on accusait à l'époque, à tort ou à raison, d'être l'associé et le bailleur de fonds de Mocha, a déclaré que le "Palais du Cristal" et le "Palais Royal" n'étaient nullement en contravention avec les ordonnances de la ville, et les pétitionnaires n'ont jamais obtenu de réponse directe.

Plus tard, un procès a été intenté à Mocha, devant la Cour criminelle, par ces mêmes citoyens; mais, Mocha, condamné par le jury, a été gracié par le pseudo-gouverneur Kellogg, qui cherche à se faire des amis partout.

Il paraît qu'aujourd'hui, cependant, la mesure a été comprise, car le propriétaire du Palais de Cristal et un complice du nom de Schonhausen, ont été arrêtés, ayant hier soir, accusés d'avoir volé une somme de $400 à un négociant de Maryland, nommé Keith,—qui avait commis l'imprudence de s'aventurer dans le louche infâme de la rue de Chartres,—ou l'endormant à l'aide d'un puissant narcotique, mêlé à un verre de vin.

Une fille, répondant au nom de Bella a été également incarcérée, en même temps que les deux compères. Schonhausen jouit d'une réputation exécrable; c'est lui, qui étant le propriétaire de "l'Alambra," autre cabaret infâme de la rue Bourbon, a été impliqué dans le vol de Dely, dans des circonstances à peu près semblables.

Il faut espérer que l'on fera justice de tous ces chevaliers d'industrie et qu'on donnera un démenti à Socha, qui se vante, nous dit-on, de pouvoir acheter tous les juges de la Nouvelle-Orléans.

On a commencé, hier matin, devant le juge Gerson, du premier district municipal, l'examen préliminaire du procès intenté à M. Convère, ex-payeur du "Workingmen Association Bank," accusé de détournement de fonds.

On s'enquerra, d'abord, les dépositions de M. Gardner, ancienne comme président de la banque, de M. Joseph Ménard, le caissier, et du commis-receveur, M. Arnould.

Ces témoignages ne présentent aucun fait nouveau et ne sont, en somme, qu'une répétition des actes d'accusation déjà dans l'Abeille, dont nous avons déjà donné un résumé succinct à nos lecteurs.

Ce matin, à dix heures, on reprendra l'instruction de l'affaire.

Nous apprenons avec regret que le président du Collège Jefferson, situé dans la paroisse St-Jacques, le révérend H Gand, de la Société des Maristes, a succombé, avant hier, à une attaque de fièvre pernicieuse, après trois jours de maladie.

M. Adam Gandet, l'un de nos plus estimables concitoyens et l'un des planteurs les plus influents de St-Jacques, est mort aussi, le même jour, d'un épanchement au cerveau.

C'était un des derniers survivants de cette population d'élite, si nombreuse, qui disparaît de plus en plus et qui disparaît de plus en plus et qui disparaît. Sa générosité pour les pauvres était devenue presque proverbiale et tous ceux qui l'appréciaient, le lui étaient fervents de l'aimer.

M. Adam Gandet laisse une femme et de nombreux amis pour déplorer sa perte.

TEMPERATURE. — 9 Octobre 1873.
Thermomètre de C. Durière, opticien

	Fahrenheit.	Centigrades
6 A. M.	68	16
12 M.	78	26
3 P. M.	80	26
6 P. M.	80	27

On écrit de Cuba que le gouvernement espagnol a fait saisir le mobilier des prêtres qui n'ont pas payé les amendes prononcées dernièrement contre eux, par suite de l'opposition qu'ils ont faite aux autorités civiles. Les feuilles espagnoles annoncent qu'une souscription a été ouverte pour payer les amendes infligées aux ecclésiastiques.

"Disparuts, Mérité sans?" — Cette énergique exclamation de Mme Poch est celle que pousse la ménagère à la vue des nombreuses inscriptions qui salissent les objets dont elle se sert journellement et sont qui sont complètement de la maison mais il n'est pas tout finito qu'on le croit de les enlever par les moyens ordinaires. Un peu de magnolia les fait disparaître comme par magie et rend la tranquillité à l'ongra troublé de la ménagère. Le Magnolia ne coûte pas plus et nettoie cent fois mieux que le savon ordinaire.

Décédés, jeudi soir, à neuf heures moins un quart, mademoiselle ATHÉNÏE CAROLINE CAMUS, fille de feu Jacques Théophile Camus et de dame Marie Aimée Fusoire. L'enterrement aura lieu aujourd'hui, à 4 heures précises. Le convoi partira de la maison mortuaire du feu père située à environ un mille de la barrière d'Algier, à la dite heure, et se rendra à l'église Ste-Marie à Algier. Les amis et connaissances des familles Théophile A. Alphonse Camus sont priés d'y assister, sans autre invitation. Cortège d'Algier.

Décédé hier, à 3 heures P. M., à l'âge de quarante-sept ans, CHARLES CHAVANNE, né à Lyon, France. Les amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement.

Les membres de la Respectable Loge Orne 199, sont prié d'assister à l'enterrement du membre de cet atelier, qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire, et rue Bourgogne, entre Chemon